



LA RÉGION GRAND EST FAVORISE L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



La Région
Grand Est

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

Le handicap est une notion qui englobe une grande diversité de situations qui impactent à des degrés variables le quotidien des personnes concernées : relations sociales, emploi, déplacements, éducation, accès aux droits, citoyenneté, hébergement, etc.

Le handicap renvoie à de nombreuses formes d'altérations - visibles ou invisibles - d'ordre physique, sensoriel, mental, cognitif ou psychique, qui ont pour conséquence une limitation d'activité ou une restriction de participation à la vie en société.



Malgré des avancées notables concernant l'intégration dans la société des personnes rencontrant un handicap, de réelles marges de progrès subsistent.

En région Grand Est, ce sont plus de 550 000 personnes concernées.

Bien que la Région ne dispose pas de compétences spécifiques en matière de handicap, elle s'engage activement pour améliorer le quotidien des personnes concernées à travers des actions concrètes qui irriguent l'ensemble des politiques régionales. En effet, la question de l'inclusion des personnes en situation de handicap est l'affaire de toutes et tous. Il est essentiel que chaque acteur puisse à son niveau se mobiliser et agir pour cette cause afin de tendre vers une société plus juste et plus solidaire.

De manière concrète, l'intervention de la collectivité régionale est visible à deux niveaux, d'une part, dans le cadre du fonctionnement propre de la collectivité en tant que tel en se conformant à l'obligation d'emploi de personnes en situation de handicap, et d'autre part, par la mise en œuvre d'actions s'inscrivant dans les différentes compétences régionales.

Ainsi, j'ai le plaisir de vous présenter dans ce livret, les engagements de la Région Grand Est pour favoriser l'inclusion de toutes et de tous. Ce document est le fruit d'un travail collectif et d'une volonté forte de mettre en lumière les actions mises en place par les services régionaux pour favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap.

Restons mobilisés pour faire du Grand Est un territoire plus inclusif.

Franck Leroy
Président de la Région Grand Est

Cela fait 18 ans que notre pays a connu sa dernière grande loi sur la question du handicap. Pourtant, 13% de la population française et 10% des habitants du Grand Est connaissent au moins une limitation sévère dans une fonction physique, sensorielle ou cognitive. La volonté qui nous anime est la même que celle qui a conduit à adopter la loi de 2005 ; faire bouger les lignes pour assurer à nos concitoyens vivant une situation de handicap de se sentir pleinement intégrés dans notre région.



C'est dans cet état d'esprit que nous avons souhaité apporter une attention particulière aux enjeux liés aux handicap dans le cadre de nos politiques publiques au sein de la Région Grand Est. Ce travail nous oblige au dépassement parce que nous ne pouvons nous résoudre à laisser un seul des habitants du Grand Est sur le bord du chemin. C'est un signal fort que nous souhaitons adresser en direction de tous ceux qui sont confrontés au handicap.

Ne disposant pas de compétence directe en la matière, nous avons fait le choix d'une politique transversale qui infuse l'ensemble de notre action :

- En matière de Ressources Humaines, avec plus de 7000 agents, nous allons au-delà du taux minimal d'emploi des personnes en situation de handicap ;
- En faisant de nos lycées un havre des possibles où la différence est une force ;
- Dans un soutien réaffirmé à la formation et l'insertion professionnelle ;
- A travers nos marchés publics ;
- Dans la pratique sportive avec l'accompagnement de 16 athlètes handisports...

Ce livret permet de découvrir dans le détail l'ensemble de nos actions pour améliorer l'inclusion et l'autonomie des personnes en situation de handicap. Bien que beaucoup soit encore à faire pour améliorer leur quotidien, continuons ensemble ce combat pour faire de notre territoire, une région plus juste.

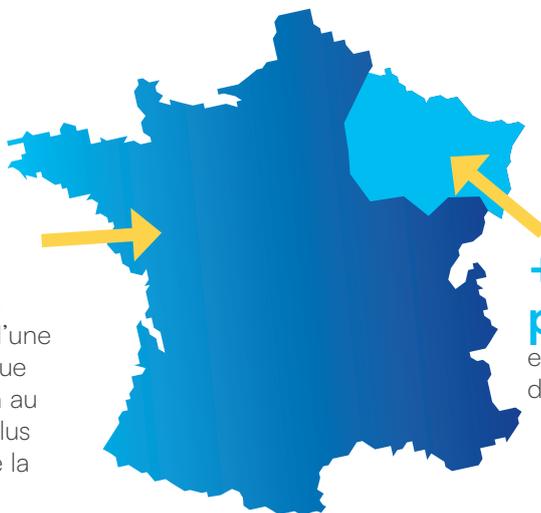
Nadège Hornbeck
Vice-Présidente de la Région Grand Est déléguée à la santé, prévention et handicap



CHIFFRES CLÉS

7,6 millions
de personnes

en situation de handicap en France que ce soit au titre d'une limitation sensorielle, physique ou cognitive sévère, ou bien au titre d'une forte restriction plus globale dans les activités de la vie quotidienne.



+ de 550 000
personnes

en situation de handicap dans le Grand Est

FOCUS SUR LA POPULATION EN SITUATION DE HANDICAP DANS LE GRAND EST

EN 2022

102 340

bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés AAH

27 505

bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

35 952

travailleurs
handicapés employés

Sur 28 100 stagiaires en formation professionnelle

1 696 étaient
en situation
de handicap

148 Établissements
ou Services d'Aide
par le Travail

95
entreprises
adaptées

AU NIVEAU DE LA COLLECTIVITÉ

EN 2021

- **564 agents** en situation de handicap employés, soit un taux d'emploi direct de **7,96**

- **3 référents handicap et maintien dans l'emploi**

L'INCLUSION AU CŒUR DU FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

La Région Grand Est en tant qu'employeur

Au même titre que tout employeur, qu'il soit public ou privé, la Région Grand Est est soumise à différentes réglementations visant à favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap.

La Région Grand Est a ainsi signé une **convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)** en vue de faciliter l'intégration et le quotidien d'agents en situation de handicap. 3 objectifs :

- accompagner les agents en situation de handicap (aménagement des postes de travail, changements d'affectation, reclassement professionnel...) et d'assurer des conditions optimales de travail,
- mettre en place une politique de recrutement favorisant l'intégration de travailleurs handicapés au sein de la Collectivité,
- sensibiliser l'ensemble des agents de la Région au handicap et former les encadrants.



La Région Grand Est en tant qu'acheteur public responsable

La Région favorise l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap via la commande publique. Le **programme Orchidée** (orientations régionales pour une commande publique intégrant l'humain, l'insertion, le développement économique et l'environnement) contribue à l'insertion durable des personnes en situation de handicap.

De plus, certains marchés sont réservés aux entreprises adaptées ou aux établissements d'aide par le travail.

Démarche qualité de service

La Région Grand Est est engagée depuis 2021 dans une démarche d'amélioration de la qualité de ses services aux usagers sur l'ensemble de ses canaux de communication (physique, téléphonique, courrier, courriel, site internet et réseaux sociaux). A ce titre, elle a initié un chantier en faveur de l'accessibilité de son offre de services aux usagers en situation de handicap. Des modalités d'accompagnement spécifiques leurs sont d'ores et déjà proposées comme un service téléphonique adapté et des modes d'accès simplifiés aux sites de la Région. De nouvelles actions sont en cours de développement, notamment pour faciliter la réalisation de leurs démarches en ligne par un accompagnement adapté, dans un contexte de dématérialisation des aides régionales.

Les sites administratifs de la Région et les lycées accessibles pour tous

L'accessibilité aux services publics est un droit fondamental. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, précise les modalités relatives à la mise en accessibilité des bâtiments publics. D'ici 2024, l'ensemble des bâtiments appartenant à la Région recevant du public seront accessibles à tous les usagers et notamment aux personnes à mobilité réduite.

3 000

bâtiments répartis sur plus de 300 sites

235 lycées publics

120 lycées déjà accessibles pour tous.

L'INCLUSION AU CŒUR DES POLITIQUES DE LA RÉGION

La formation, l'orientation et l'emploi

L'emploi constitue une des premières sources de discrimination pour les personnes en situation de handicap. Parce que la formation est la clé pour accéder à l'emploi, la Région s'engage afin de réduire les discriminations et les inégalités. Elle développe ainsi une politique inclusive visant à faciliter l'accès aux formations.

En mars 2023, la Région Grand Est a accueilli la **10^e édition des Abilympics** : compétition mondiale des métiers des personnes en situation de handicap. Cette compétition a réuni 400 compétiteurs issus de 27 délégations internationales à Metz. Cela a permis de mettre en exergue l'excellence professionnelle des personnes en situation de handicap et notamment des jeunes.



• Le Programme Régional de Formation

En tant que collectivité compétente en matière de formation professionnelle, la Région Grand Est est le 1^{er} financeur public de ce programme. L'objectif ? Mettre en adéquation l'offre de formation avec les besoins en compétences des entreprises sur le territoire.

100% des formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Des formations spécifiques peuvent être mises en place lorsque cela est nécessaire.

La Région Grand Est prend en charge la rémunération des stagiaires en situation de handicap.

Elle participe également au plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH).

• Une convention unique en France entre la Région, Pôle Emploi, l'AGEFIPH et le FIPHFP

Les objectifs :

- formaliser les modalités de collaboration entre la Région, Pôle Emploi, l'AGEFIPH (Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) et le FIPHFP (Fonds d'Insertion pour les Personnes Handicapées dans la Fonction Publique)
- développer l'accès à l'orientation et à la formation professionnelle des personnes en situation de handicap
- articuler les étapes de parcours des personnes en situation de handicap
- accroître de façon durable l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

Près de **29 M€**

investis afin de faciliter l'accès à la formation professionnelle des personnes en situation de handicap en 2022

1 696 stagiaires

en situation de handicap sont entrés en formation en 2022

La jeunesse

Afin de donner à chaque jeune sa chance et de favoriser l'inclusion de tous, un ensemble de dispositifs sont proposés par la Région Grand Est, aux jeunes de 15 à 29 ans : **expériences de jeunesse, entrepreneuriat des jeunes, mobilité internationale, Grand Est Jeunes Talents...**

En outre, le regard des jeunes sur le handicap est déterminant pour le devenir de la société. Les lycéens sont également invités à réfléchir et à travailler ensemble sur cette thématique dans le cadre du **Mois de l'Autre**, qui promeut le vivre ensemble dans le respect des différences de chacun. Plusieurs actions sont ainsi proposées pour lutter contre les discriminations liées au handicap :

- de l'escrime handisport, par Les Mousquetaires de Joiville en Haute-Marne,
- *Hand'ensemble* : sensibilisation au sport-handicap et les Olympiades Multi-couleurs par l'ATH Handball en Alsace,
- *Handisport, la même passion du Sport !* par le Comité Régional Handisport Grand Est, qui intervient sur l'ensemble du territoire régional.
- *Silence : le bégaiement s'invite au lycée !* par l'association la Meute et qui intervient dans tout le Grand Est.



Le sport

L'activité physique pour les personnes en situation de handicap est un véritable vecteur de santé et d'inclusion sociale. La Région souhaite favoriser l'égalité en termes d'accessibilité à la pratique sportive sous toutes ses formes.

Ainsi l'ensemble des dispositifs de la Région sont destinés aux clubs, ligues, comités et athlètes sportifs valides ou parasportifs.

Près de **200** projets

visant à développer le handisport et le sport adapté soutenus par la Région depuis 2017

16 clubs handisports de haut niveau soutenus en 2022

16 athlètes handisports de haut niveau soutenus en 2022

Près de **4 M€**

octroyés depuis 2019 afin de construire et de mettre aux normes des installations sportives avec la volonté de favoriser l'accessibilité et la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap moteur ou psychique

L'engagement

L'engagement de la Région se traduit également à travers le soutien de la vie associative avec **le dispositif de soutien à la vie associative de proximité (DIVA'P)** qui vise notamment à soutenir des projets favorisant le bien vivre ensemble et qui luttent contre les discriminations en s'adressant aux populations exclues ou isolées en raison de leur handicap par exemple.

En outre, **le dispositif Invest Asso**, permet aussi de soutenir les associations portant des projets en lien avec l'inclusion des personnes en situation de handicap.

L'économie sociale et solidaire

Grand Est-Soutien aux structures d'utilité sociale

Ce dispositif encourage :

- la création et le développement d'entreprises non délocalisables portant les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire sur le territoire,
- les investissements matériels liés à une activité d'utilité sociale,
- la compétitivité des entreprises en favorisant la modernisation de leur outil de production et l'amélioration des conditions de travail,
- les structures caritatives et d'intérêt général portant des projets d'aide alimentaire ou vestimentaire aux plus démunis,

600 000 €

octroyés pour ce dispositif en 2022



Les aménagements touristiques

Avec le dispositif **Tourisme pour tous**, la Région souhaite consolider et améliorer l'offre de logements sociaux et solidaires touristiques sur le territoire. La Région subventionne ainsi les travaux de rénovation, de modernisation ou d'agrandissements des structures d'hébergement afin de pouvoir proposer une offre inclusive.

+ de 200

structures labélisées à ce jour

Le dispositif **Soutien aux hébergements touristiques de qualité** vise quant à lui à financer les travaux de mises aux normes et d'accessibilité en faveur des personnes à mobilité réduite.

en moyenne 50

établissements soutenus par la Région Grand Est chaque année

Les transports et les mobilités

La Région, en tant qu'autorité organisatrice des transports régionaux, s'engage à rendre les transports plus accessibles.

43

gares accessibles d'ici 2024, sur les 65 gares identifiées comme prioritaires

Elle a déjà pu réaliser les investissements nécessaires pour les **400 dessertes et 20 000 points d'arrêt routiers des transports scolaires et interurbains qu'elle gère depuis 2017.**

77 %

des trains régionaux accessibles pour tous d'ici 2025

La santé

La Région Grand Est se mobilise pour réduire les inégalités sociales en contribuant à une société plus inclusive en matière de santé.

Elle accompagne ainsi les organismes ou structures qui ambitionnent à limiter l'émergence des situations générant des handicaps.

Le soutien aux professionnels de santé est également un levier important dans l'ambition portée par la collectivité.

1 M€

alloués chaque année aux professionnels de santé engagés dans la prise en charge des patients porteurs de handicaps

Enfin, la Région soutient les projets relevant de la E santé et pouvant contribuer à améliorer le suivi et la qualité de vie des citoyens porteurs de handicaps.





© Région Grand Est - Direction de la Communication - 18/07 - Décembre 2023 - Crédit photos : Stadler / Région Grand Est ; AnnaStills, Sethi, pressmaier, BillionPhotos.com, Firma, Laungchopan, WavebreakMediaMicro - stock.adobe.com

La Région
Grand Est

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

Siège du Conseil régional
1 place Adrien Zeller
BP 91006
67070 Strasbourg Cedex
+33 (0)3 88 15 68 67

Hôtel de Région
5 rue de Jéricho
CS70441
51037 Châlons-en-Champagne Cedex
+33 (0)3 26 70 31 31

Hôtel de Région
place Gabriel Hocquard
CS 81004
57036 Metz Cedex 01
+33 (0)3 87 33 60 00



www.grandest.fr